

Travail domestique : les couples mono-actifs en font-ils vraiment plus ?

Guillaume Allègre *, Victor Bart **, Laura Castell ***,
Quentin Lippmann **, Henri Martin **

Selon la mesure traditionnelle du niveau de vie, deux couples ayant le même revenu sont supposés avoir le même niveau de vie, que les deux membres du couple occupent un emploi rémunéré ou que l'un occupe un emploi et l'autre reste au foyer. Pourtant, chez les couples mono-actifs, le conjoint au foyer pourra prendre en charge certains services (garde d'enfants, courses, cuisine, ménage...) que le couple bi-actif devra payer ou ne pas assurer. Cette étude propose de quantifier le surplus de travail domestique des couples mono-actifs par rapport aux couples bi-actifs à partir des données de l'enquête *Emploi du temps* 2009-2010. Ce surplus de travail quotidien est en moyenne de 2h05 dans une acception restreinte des tâches domestiques. Cet écart est amplifié en présence d'enfants à charge. Toutefois, les ménages mono-actifs présentent des caractéristiques différentes des ménages bi-actifs : ils ont notamment plus d'enfants et plus souvent des enfants en bas âge, caractéristiques qui sont corrélées à un surcroît de travail domestique. Nous montrons à l'aide d'une décomposition de Blinder-Oaxaca que, contrôlé de ces caractéristiques, les couples mono-actifs consacrent 1h13 quotidienne supplémentaire aux tâches domestiques par rapport à leurs homologues bi-actifs.

Les 2h05 observés avant correction sont à comparer aux 4h30 de temps disponible quotidien que donne, en moyenne, le fait d'être inactif. L'écart correspond principalement à du temps de loisir (1h15), à du temps physiologique (41mn) et à du travail domestique « étendu » (24mn). Nous montrons par ailleurs que les couples mono-actifs ont, toutes choses égales par ailleurs, plus de 3 fois moins souvent recours à une aide rémunérée pour les tâches ménagères. L'arbitrage entre « faire », « faire faire » et « ne pas faire » semble donc pencher plutôt vers le « faire » pour les couples mono-actifs. Mais l'ensemble de ces constats varient en fonction de la situation sociale du couple.

Rappel :

Les jugements et opinions exprimés par les auteurs n'engagent qu'eux mêmes, et non les institutions auxquelles ils appartiennent, ni a fortiori l'Insee.

Codes JEL : D13, J22.

Mots clés : travail domestique, mono-activité, bi-activité.

* OFCE-Sciences Po : guillaume.allegre@sciencespo.fr

** École Nationale de la Statistique et de l'Administration Économique

*** Insee, division Conditions de vie des ménages

Selon la mesure traditionnelle du niveau de vie, deux couples ayant le même revenu sont supposés avoir le même niveau de vie, que les deux membres du couple occupent un emploi rémunéré ou que l'un occupe un emploi et l'autre reste au foyer. De même, dans le système fiscal français, à revenu égal, les couples (mariés ou pacsés) bi-actifs et mono-actifs sont supposés avoir la même faculté contributive et payent donc le même impôt. Pourtant, chez les couples mono-actifs, on peut arguer que le conjoint au foyer pourra assurer certains services (garde d'enfants, courses, cuisine, ménage...) que le couple bi-actif devra payer ou ne pas faire. À revenu égal, la faculté contributive et le niveau de vie effectifs sont donc susceptibles d'être supérieurs pour un couple mono-actif. Ceci est d'autant plus vrai si la division du travail à l'intérieur de la famille entre travail marchand et travail non marchand est liée à une spécialisation des individus dans l'activité pour laquelle ils sont le plus productifs (Becker, 1981).

Ne pas tenir compte de la production domestique dans le calcul du niveau de vie des ménages est, de fait, un problème potentiellement important. D'après Roy, en 2010, selon le périmètre retenu, entre 42 et 77 milliards d'heures de travail domestique ont été effectuées en France, contre 38 milliards d'heures de travail rémunéré (Roy, 2012). L'auteure l'évalue à 33 % du PIB selon une valorisation intermédiaire. De même, le rapport Stiglitz-Sen-Fitoussi l'évalue à environ 35 % du PIB en France (Stiglitz *et al.*, 2009). Au début des années 1980, Chadeau et Fouquet (1981) l'évaluaient entre 32 % et 77 % du PIB marchand. Cette fourchette très large souligne les problèmes conceptuels que pose l'évaluation de la production domestique mais l'ampleur de cette production domestique n'en est pas moins indiscutable et ceci confirme l'intérêt de la prendre également en compte dans les comparaisons entre ménages. Degenne *et al.* (1998) se demandent ainsi si la production domestique atténue la pauvreté. Dans leur cas, la conclusion est plutôt négative car ils constatent que les ménages les plus pauvres monétairement ne font ni plus ni moins de production domestique que les autres ménages. La production domestique ne compenserait donc pas la faiblesse des ressources monétaires. Toutefois, selon Caillavet (1998), qui s'appuie sur des données françaises et espagnoles, la prise en compte de la production domestique réduit l'inégalité des revenus familiaux, la production domestique étant moins inégalement répartie que les revenus marchands. L'étude

souligne que la plus forte inégalité de revenus marchands se trouve parmi les ménages où la femme est inactive alors que l'inclusion de la production domestique aboutit au résultat inverse. Sur données espagnoles, le revenu total des foyers de couple où l'épouse est inactive, tel qu'estimé par l'étude, est supérieur à celui de ménages où l'épouse est active. En incluant une évaluation monétaire de la production domestique, les foyers bi-actifs seraient en fait moins aisés que les foyers mono-actifs, alors que leur revenu marchand est de 38 % supérieur¹. En France, l'écart de revenus après transferts entre bi-actifs et mono-actifs est réduit de 38 % à 8 %² en tenant compte de la production domestique (Caillavet, 1998).

Donner une valeur monétaire au travail domestique reste néanmoins un exercice très délicat. En 2007, le groupe de travail du Conseil National de l'Information Statistique sur les niveaux de vie et les inégalités sociales exprimait donc ses réserves quant à l'estimation d'un « revenu monétaire élargi » qui inclurait une évaluation de la production domestique, l'évaluation en termes monétaires à l'échelle des ménages paraissant « largement arbitraire » (CNIS, 2007). Au demeurant, une approche monétaire complète des niveaux de vie des ménages ne saurait se borner à ajouter une valeur de la production domestique à celle de leur production marchande. L'inégalité des durées consacrées au travail marchand pose aussi la question tout aussi délicate de la valorisation du loisir. Le groupe de travail préconisait ainsi de se limiter à l'analyse des inégalités de temps consacré à la production domestique, sur la base des enquêtes *Emploi du temps*, sans chercher à les valoriser monétairement. C'est cette préconisation qui sera suivie dans le présent article. Son objectif est uniquement de mettre en évidence les différences de temps journalier consacré au travail domestique (mesuré en adoptant alternativement un périmètre restreint et étendu) selon l'intensité de travail au sein des couples (inactivité, mono-activité, bi-activité temps partiel – temps plein, bi-activité à temps plein). Dans quelle mesure les couples mono-actifs en font-ils réellement plus ? L'avantage des mono-actifs est-il réellement significatif ?

Cette question implique une définition précise de ce qu'on entend par travail domestique. Pour reprendre la définition de Chadeau et Fouquet (1981), qui s'inspire très largement des travaux

1. Voir tableau 1, notre calcul.

2. *Idem.*

pionniers de Reid (1932), « *concourt à la production domestique toute activité non rémunérée, exercée par un membre du ménage [...] et résultant en la création d'un bien ou d'un service nécessaire au déroulement de la vie quotidienne et pour lequel il existe un substitut marchand (service disponible sur le marché ou personne rémunérée) dans les normes sociales actuelles* ». Cependant, parmi ces activités productives, il est parfois difficile d'en identifier la nécessité pour le déroulement de la vie quotidienne. En effet, on regroupe des tâches très diverses allant de la cuisine et la vaisselle au bricolage en passant par l'éducation des enfants. Roy (2011) parle même de « *halo du travail domestique* ». Le principal problème auquel le chercheur doit faire face pour adopter une mesure réside dans l'existence d'activités situées aux frontières du travail et du loisir (comme le bricolage ou le jardinage). En ce sens, ces tâches ne pourraient être déléguées sans perte d'intérêt ou de bien être pour celui qui les accomplit, si ce dernier ne les fait pas par nécessité. Face à cette difficulté de définition du travail domestique, nous choisissons donc de retenir deux périmètres, l'un dit « restreint » et l'autre dit « étendu ».

Après avoir défini ces deux périmètres du travail domestique, nous discutons des principales différences sociodémographiques entre les couples mono-actifs et bi-actifs. Nous montrons ensuite que certaines de ces caractéristiques (nombre d'enfants, présence d'enfant de moins de 6 ans, revenu, PCS) sont corrélées à des différences de temps de travail domestique. Une analyse économétrique permet d'identifier dans la différence de temps de travail domestique entre couples mono-actifs et couples bi-actifs ce qui relève de ces caractéristiques et ce qui n'en relève pas. Enfin, nous compléterons ces résultats par une analyse des autres temps sociaux et du recours à des services domestiques rémunérés pour mieux comprendre comment se caractérise cette différence de travail domestique.

Définir le travail domestique : un exercice complexe

Pour calculer le temps de travail domestique des individus, nous nous appuyons sur l'enquête *Emploi du temps 2009-2010* de l'Insee (cf. encadré 1).

Comme expliqué en introduction, l'un des principaux enjeux de l'étude réside dans la définition

du temps de travail domestique. Nous avons fait le choix de distinguer deux périmètres :

- un périmètre restreint constitué des activités domestiques ;
- un périmètre étendu constitué du périmètre restreint auquel on ajoute l'ensemble des activités qui se situent aux frontières entre travail et loisir.

Afin de constituer ces deux périmètres, nous avons distingué 13 tâches de nature différente : la cuisine, les courses, la vaisselle, le ménage, l'entretien du linge, le temps consacré aux enfants distingué entre le temps de soin et le temps d'éducation ou de jeux, les tâches de gestion du ménage, le jardinage, le bricolage, la couture et les autres activités domestiques. En outre, une catégorie spéciale rassemble les activités à destination d'autres ménages (qu'il s'agisse d'enfants ou d'adultes). Chacun de ces items regroupe diverses activités recensées lors de l'enquête *Emploi du temps*. L'objectif est de simplifier l'analyse et le traitement statistique par rapport à la nomenclature internationale qui compte plus de 30 activités assimilables à du travail domestique (cf. annexe, tableau A).

Corollaire de l'objectif de notre étude, seules les activités qui fournissent une production au ménage ont été retenues. En conséquence, les temps de trajet (à l'exception des trajets liés aux enfants) et le temps consacré à s'occuper des animaux de compagnie (à l'inverse de celui consacré aux animaux de basse-cour ou de ferme) n'ont pas été inclus dans le travail domestique (même étendu). Pour distinguer le périmètre restreint du périmètre étendu, nous avons repris l'approche de Roy (2011) en intégrant dans le périmètre restreint le « cœur » du travail domestique qui fait l'objet, dans la littérature, d'un relatif consensus : ménage, vaisselle, entretien du linge, cuisine, garde des enfants, gestion du ménage. Ce sont des tâches qui peuvent être déléguées et pour lesquelles il existe des substituts marchands. Ainsi, pour l'item « s'occuper des enfants », nous avons décidé de ne pas sélectionner les activités de pseudo-loisir dans le périmètre restreint. Les activités suivantes : « conversations », « lectures non scolaires », « jeux et activités à domicile », « jeux et activités hors du domicile » et « autres : bisous, câlins, gronderies à un enfant de son ménage » sont donc introduites dans le périmètre étendu uniquement. De même que chez Roy, les courses ne sont pas non plus incluses dans le périmètre restreint puisqu'elles

recouvrent à la fois les courses contraintes (alimentaires) et les courses loisirs (shopping).

La figure représente la part de chacune des activités dans le temps de travail domestique total. On peut constater que quatre activités (le temps consacré aux soins des enfants, la cuisine, le ménage et les courses) absorbent près des deux tiers de ce temps alors qu'en comparaison les

autres tâches considérées une à une présentent un volume horaire relativement faible.

Le tableau 1 met en évidence la prépondérance de la part des femmes dans le travail domestique. En effet, elles effectuent deux tiers du total et près de trois quarts des tâches du périmètre restreint. Toutefois, si l'on s'intéresse de plus près à chacun des postes, on remarque que la répartition

Encadré 1

LE CHAMP ET LES DEFINITIONS RETENUS

L'un des intérêts principaux de l'enquête *Emploi du temps* est un carnet dans lequel l'individu décrit l'ensemble de ses activités au cours d'une journée, par intervalles de 10 minutes. Dans l'enquête de 2009-2010, chaque individu sélectionné doit remplir deux carnets : un en semaine et l'autre le weekend car les activités pratiquées sont susceptibles de varier entre la semaine et le weekend. Par ailleurs, lorsqu'un individu est enquêté, son éventuel conjoint doit l'être aussi. En pratique, il arrive que l'un d'eux ne remplisse pas le carnet générant une absence de données lorsque l'on s'intéresse au temps de travail domestique total fourni par un couple. En revanche, pour les individus éligibles et acceptant le module « Décisions dans les couples » de l'enquête, le protocole prévoit le remplissage d'un seul carnet. Au total, 27 903 carnets ont été collectés dans l'enquête *Emploi du temps* 2009-2010 dans 12 069 ménages.

En raison de la problématique, le champ retenu pour la présente étude est restreint aux ménages ayant les caractéristiques suivantes :

- Les deux conjoints sont âgés de 18 à 60 ans.
- Chacun des conjoints a renseigné au moins un carnet.
- Au moins un des membres du couple est actif ce qui revient à exclure les couples d'inactifs. En outre, sont exclus les couples dont l'un des conjoints ne peut exercer d'activité (étudiant, retraité, handicapé...).
- Aucun des deux conjoints n'est au chômage. En effet, les périodes de chômage peuvent être l'occasion de changements d'habitudes vis à vis des tâches domestiques.

Nous obtenons au final un échantillon de 2 995 ménages de couples, soit 5 990 individus.

Pour calculer un temps de travail domestique au niveau du couple, nous avons sommé les temps consacrés par chacun des conjoints aux différentes activités. Pour cela, il faut disposer d'un temps quotidien pour chaque individu. Cependant, pour certains d'entre eux, nous disposons de deux carnets par individu (un carnet un jour de semaine et un carnet un jour de week-end). Le jeu de pondération sur les carnets prend en compte ce système de double carnet en attribuant au carnet de week-end un poids d'environ 2/7^e contre 5/7^e pour les carnets de semaine. Pour se reporter à un temps quotidien pour l'individu, nous avons fait le choix d'une somme pondérée (par cette pondération carnet) des temps consacrés à chaque activité sur les deux carnets remplis. Notons que ces doubles carnets caractérisent près de la moitié de notre échantillon.

Dans cette configuration, le temps quotidien du couple qui est calculé n'est pas similaire selon la situation :

- Pour 47 % des couples de l'échantillon, ce temps correspond à un temps quotidien moyen (entre les jours de semaine et les jours de week-end).
- Pour les autres, ce temps correspond à un temps quotidien représentatif uniquement soit des jours de semaine soit des jours de week-end.

Cette différence devra donc être prise en compte par la suite par une variable de contrôle. Cependant, la répartition des couples selon le nombre de carnets est similaire pour les différentes catégories que nous avons étudiées (couples biactifs à temps plein, biactifs à temps partiel et mono-actifs) (cf. tableau).

Tableau

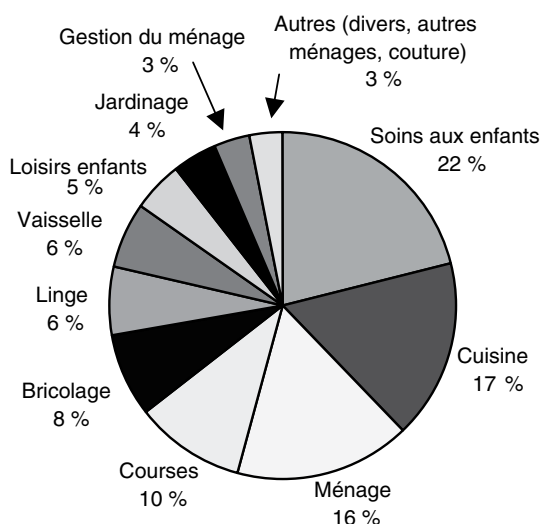
Répartition des couples de l'échantillon selon le nombre de carnets

	Nombre total de couples	Répartition (en %)			
		Ensemble des couples	Couples biactifs à temps plein	Couples biactifs à temps partiel	Couples mono-actifs
1 carnet par conjoint	1 576	53	51	58	54
2 carnets par conjoint	1 419	47	49	42	46
Total	2 995	100	100	100	100

n'est pas uniforme pour tous les types de tâches. Cette hétérogénéité est manifeste entre les deux périmètres : la part assumée par les femmes est majoritaire au sein du périmètre restreint alors que les hommes consacrent autant de temps que

les femmes aux activités propres au périmètre étendu. La dichotomie proposée par Zarca (1990) entre d'une part des tâches « féminines » (cuisine, ménage, enfants...) et d'autre part des tâches « masculines » (bricolage, jardinage) se

Figure
Répartition du temps de travail domestique des couples par activité



Lecture : 22 % du temps de travail domestique quotidien des couples est consacré aux soins aux enfants du ménage.
Champ : 2 995 couples de 18 à 60 ans avec au moins un conjoint en emploi.
Source : calcul des auteurs. Insee, enquête Emploi du temps 2009-2010.

Tableau 1
Les deux périmètres du travail domestique et leur répartition entre les deux conjoints

	Homme (en %)	Femme (en %)	Total couple (en minutes)	Écart-type
Cuisine	24	76	65	(1,18)
Vaisselle	29	71	23	(0,78)
Ménage	22	78	64	(1,50)
Linge	13	87	25	(0,82)
Gestion du ménage	42	58	13	(0,94)
Soins aux enfants du ménage	28	72	82	(2,79)
Soins aux enfants et adultes d'autres ménages	19	81	2	(0,32)
Autres tâches domestiques	60	40	8	(0,84)
Total périmètre restreint	26	74	282	(5,34)
Courses	36	64	40	(1,48)
Jardinage	66	34	16	(0,99)
Bricolage	86	14	31	(1,76)
Couture	5	95	2	(0,37)
Jeux et loisirs avec les enfants du ménage	41	59	19	(1,01)
Total périmètre étendu	50	50	108	(2,85)
Total	33	67	390	(4,17)

Lecture : un couple passe en moyenne 65 minutes par jour à faire la cuisine. 76 % de ce temps est assuré par la conjointe et 24 % par le conjoint.
Champ : 2 995 couples de 18 à 60 ans avec au moins un conjoint en emploi.
Source : calcul des auteurs ; Insee, enquête Emploi du temps 2009-2010.

confirme. Seules les activités du poste « gestion du ménage » sont effectuées à parts presque égales. Les activités de jeux et de loisirs avec les enfants sont elles aussi davantage partagées entre les deux conjoints, à la différence des soins aux enfants (toilette, repas, etc.). L'entretien du linge ainsi que la couture demeurent les activités les plus clivantes avec des parts de 87 % et 95 % assumées par la conjointe. On peut évoquer ici les travaux de Kaufmann (1992), qui montre que l'imaginaire collectif tend à associer les femmes, l'eau et le linge, renvoyant à la figure historique de la blanchisseuse.

Caractéristiques des couples mono-actifs et bi-actifs

Existe-t-il des différences sur le plan de l'investissement dans la sphère domestique selon l'intensité de travail dans le couple ? Pour répondre à cette question et afin de saisir aussi la situation intermédiaire que constitue le travail à temps partiel de l'un des conjoints, nous avons distingué trois sous-populations dans notre échantillon de 2 995 couples :

- Les couples bi-actifs au sein desquels les deux conjoints occupent un emploi à temps plein. Ces derniers représentent la majorité des couples et sont au nombre de 2 123 dans notre échantillon (soit 71 % de l'échantillon).
- Les couples bi-actifs dont au moins l'un des conjoints occupe un emploi à temps partiel. Nous avons retenu comme temps partiel les individus qui déclarent être à temps partiel et indiquent dans le questionnaire individuel travailler en moyenne moins de 28 heures hebdomadaires. Ce seuil correspond à un contrat de 80 % de la durée légale du travail. Ils sont au nombre de 481 dans notre échantillon (soit 16 % de l'échantillon).
- Enfin les couples mono-actifs, au sens où l'un des conjoints est sans emploi (hors chômeur, étudiant, handicapé et retraité). 391 couples (soit 13 % de l'échantillon) interrogés dans l'enquête *Emploi du temps* sont dans ce cas.

Le tableau 2 résume les principales caractéristiques sociodémographiques de ces trois populations. Elles sont très proches en termes d'âge moyen. En revanche, sans surprise, les couples mono-actifs ont plus souvent et plus d'enfants, et notamment trois enfants et plus : en France, les interruptions d'activité des mères sont plus fréquentes à l'arrivée du troisième enfant. Les couples mono-actifs ont également plus souvent

des enfants de moins de 3 ans. Sans surprise non plus, le niveau de vie baisse en même temps que l'intensité de travail : les mono-actifs ont, en moyenne, un niveau de vie de 33 % inférieur aux bi-actifs à temps-plein et les bi-actifs avec au moins un temps partiel un niveau de vie de 16 % inférieur aux bi-actifs à temps-plein. Les couples mono-actifs sont aussi un peu plus souvent mariés et l'homme y est beaucoup plus souvent ouvrier et beaucoup moins souvent profession intermédiaire que dans les couples bi-actifs.

Travail domestique : qui en fait plus ?

Le tableau 3 présente le temps de travail domestique en fonction de l'intensité de travail dans le couple et de la présence d'enfant. Remarquons d'abord que de façon attendue, les couples mono-actifs fournissent davantage de travail domestique que les bi-actifs. Ce surplus de travail s'échelonne entre 1h15 de plus pour les couples sans enfant en utilisant la définition restreinte du travail domestique et 2h45 pour les couples avec enfants pour le périmètre étendu des tâches domestiques. Les disparités sont amplifiées en présence d'enfants à charge. En ce qui concerne les couples dont l'un des conjoints est à temps partiel, l'écart avec la situation de référence (deux emplois à temps plein) n'est pas significatif en l'absence d'enfant. En revanche, en présence d'un enfant, les couples bi-actifs avec au moins un des parents à temps partiel consacrent en moyenne 35 minutes de plus aux tâches domestiques que les couples bi-actifs à temps plein. Par ailleurs, la mono-activité ou le temps partiel tendent à accentuer l'inégalité du partage des tâches entre hommes et femmes : si 64 % des tâches du périmètre étendu sont assumées par la conjointe dans le cas de ménages bi-actifs et avec enfants (dont les deux parents travaillent à temps plein), ce chiffre passe à 68 % lorsque l'un des conjoints est à temps partiel et à 79 % lorsque l'un des membres du couple est inactif. Ceci est peu surprenant puisque ce sont souvent les femmes qui réduisent ou arrêtent le travail marchand pour s'occuper du foyer. Toutefois, même lorsque les deux conjoints travaillent à plein-temps, près des trois quarts du travail domestique restreint restent effectué par les femmes, ce qui coïncide avec les conclusions de Ponthieux et Schreiber (2006).

Le nombre d'enfants, la répartition des tâches domestiques et l'inactivité de la conjointe sont des décisions du ménage qui se prennent généralement de façon simultanée. Autrement dit,

quand le couple prend la décision du retrait du marché du travail de la conjointe, il convient aussi de l'utilisation du temps ainsi dégagé. Ce choix ne résulte pas de façon causale du choix de se retirer du marché du travail. En effet, les couples qui ont une propension forte à l'inégalité

dans la répartition des tâches domestiques ont aussi une propension initiale plus grande à se retirer, au moins en partie, du marché du travail. L'inégalité accrue de la répartition des tâches ne peut donc pas être interprétée comme conséquence de leur mono-activité. Qu'ils aient

Tableau 2
Caractéristiques sociodémographiques des couples selon l'intensité de travail

	Couples bi-actifs à temps plein	Couples bi-actifs avec au moins un temps partiel	Couples mono-actifs
Effectifs	2 123	481	391
Âge moyen	40,3 ans	41,1 ans	40,8 ans
Nombre moyen d'enfants mineurs dans le ménage	1	1,1	1,6
Nombre d'enfants mineurs dans le ménage (en %)			
Pas d'enfant	41	35	29
1 enfant	27	27	17
2 enfants	24	28	28
3 enfants ou plus	8	10	26
Au moins un enfant de moins de 3 ans (en %)	15	17	34
Revenu mensuel moyen du ménage par unité de consommation	2 025 euros	1 702 euros	1 355 euros
PCS de l'homme (en %)			
Indépendant (agriculteur, commerçant, artisan, chef d'entreprise)	11	14	14
Cadre et profession libérale	22	19	20
Profession intermédiaire	29	23	16
Employé	12	11	8
Ouvrier	26	33	41
Autre (sans emploi)	0	0	1
Situation matrimoniale (en %)			
Mariage	66	68	75
Pacs	6	5	4
Union libre	28	27	21

Lecture : les couples bi-actifs à temps plein ont en moyenne 40,3 ans, 1 enfant et un revenu mensuel par unité de consommation de 2025 euros. 41 % de ces couples n'ont pas d'enfants, 15 % ont au moins un enfant de moins de 3 ans, 66 % sont mariés. Dans 11 % de ces couples, le conjoint est indépendant.

Champ : 2 995 couples de 18 à 60 ans avec au moins un conjoint en emploi.

Source : calcul des auteurs ; Insee, enquête Emploi du temps 2009-2010.

Tableau 3
Temps de travail domestique (TD) selon l'intensité de travail et la présence d'enfants mineurs dans le ménage

		Couples bi-actifs à temps plein		Couples bi-actifs avec au moins un temps partiel		Couples mono-actifs	
		Temps de TD du couple (écart-type)	% assurée par la femme	Temps de TD du couple (écart-type)	% assurée par la femme	Temps de TD du couple (écart-type)	% assurée par la femme
Périmètre restreint	Sans enfants	3h12 (5,5)	72	3h13 (8,6)	78	4h29 (17,2)	81
	Avec enfants	5h02 (6,1)	70	5h37 (12,1)	74	7h24 (14,1)	85
Périmètre étendu	Sans enfants	4h44 (8,3)	64	4h47 (11,6)	70	6h31 (21,7)	71
	Avec enfants	6h50 (8,2)	64	7h37 (16,5)	68	9h34 (15,6)	79

Lecture : les couples bi-actifs à temps plein sans enfants de moins de 18 ans consacrent 3h12 en moyenne par jour au périmètre restreint du travail domestique. 72 % de ce temps est assuré par la femme.

Champ : 2 995 couples de 18 à 60 ans avec au moins un conjoint en emploi.

Source : calcul des auteurs ; Insee, enquête Emploi du temps 2009-2010.

choisi la mono-activité ou non, de tels couples auraient eu de toute façon plus de chances de se répartir inégalement les tâches domestiques. Il faut ainsi se méfier des interprétations causales.

Si l'inactivité de l'un des conjoints joue un rôle déterminant dans le volume de travail domestique, une analyse plus fine de l'allocation de ce temps montre qu'elle a pour conséquence non seulement un accroissement du temps de travail domestique mais aussi une reconfiguration de celui-ci. En effet, le surplus de travail domestique mis en lumière chez les couples mono-actifs ne se reporte pas uniformément sur tous les postes d'activité. Quatre d'entre eux sont les plus concernés. D'abord, la cuisine et la vaisselle puisque les couples mono-actifs y consacrent en moyenne presque 2 heures par jour (soit plus d'une demi heure que les couples bi-actifs à temps plein). Ensuite, le ménage avec environ 35 minutes supplémentaires tous les jours. Enfin, le temps consacré aux soins des enfants avec ici un écart de plus d'une heure pour les couples avec enfants (cf. annexe, tableau B).

Le statut d'activité peut renvoyer à des situations très différentes selon que c'est l'homme ou la femme qui ne travaille pas ou qui travaille

moins, même si ce sont très majoritairement les femmes qui sont concernées par cette situation, et notamment par l'inactivité³. Le tableau 4 montre que lorsque l'homme est à temps partiel, le temps qu'il consacre aux tâches domestiques augmente à peine. Au contraire, une femme à temps partiel augmente en moyenne de 30 à 50 minutes quotidiennes son temps de travail domestique selon le périmètre pris en compte. Il semble que les normes de genre en vigueur associent le temps partiel féminin à un choix permettant de se consacrer davantage à son foyer, ce qui n'est pas le cas des hommes.

Comme attendu, le nombre d'enfant influence grandement le temps de travail domestique (cf. tableau 5). La présence d'un enfant de moins de 18 ans dans le ménage est liée à un accroissement de plus d'1h30 du temps consacré aux tâches domestiques. Les couples avec deux enfants semblent profiter de certaines économies d'échelle puisque leur temps de travail domestique est supérieur de 40 minutes par rapport aux couples avec un enfant. Les couples avec au moins 3 enfants dans le ménage y consacrent 6h49, soit 1h15 de plus que les couples avec

3. Le nombre d'hommes inactifs dans notre échantillon est quasi nul.

Tableau 4
Temps de travail domestique selon la situation professionnelle de l'individu

		Occupe un emploi		Inactif
		Temps plein	Temps partiel	
Périmètre restreint	Hommes	1h14	1h07	-
	Femmes	3h07	3h45	5h33
Périmètre étendu	Hommes	2h13	2h26	-
	Femmes	3h51	4h38	6h36

Lecture : les hommes en couple occupant un emploi à temps plein consacrent 1h14 par jour au travail domestique restreint.
Champ : 5 990 individus en couple de 18 à 60 ans avec au moins un conjoint en emploi
Source : calcul des auteurs ; Insee, enquête Emploi du temps 2009-2010.

Tableau 5
Temps de travail domestique du couple selon le nombre d'enfants et la présence d'enfant de moins de 6 ans

	Pas d'enfant	1 enfant		2 enfants		3 enfants ou plus	
		Total	Dont enfant de moins de 6 ans	Total	Dont enfant de moins de 6 ans	Total	Dont enfant de moins de 6 ans
Périmètre restreint	3h21 (74 %)	4h58 (73 %)	5h36 (71 %)	5h36 (71 %)	6h08 (69 %)	6h49 (78 %)	7h24 (79 %)
Périmètre étendu	4h57 (66 %)	6h50 (67 %)	7h33 (66 %)	7h32 (66 %)	8h07 (64 %)	8h40 (73 %)	9h16 (73 %)

Lecture : les couples avec un enfant de moins de 18 ans dans le ménage consacrent 4h58 par jour au travail domestique restreint. 73 % de ce temps est assuré par la conjointe. Lorsque cet enfant a moins de 6 ans, le couple y consacre 5h36.
Champ : 2 995 couples de 18 à 60 ans avec au moins un conjoint en emploi.
Source : calcul des auteurs ; Insee, enquête Emploi du temps 2009-2010.

deux enfants. La présence d'enfants dans le ménage est ainsi une variable explicative lourde du travail domestique. De plus, à nombre d'enfants donné, la présence d'un enfant de moins de 6 ans ajoute environ 30 minutes au temps de travail domestique. La situation familiale de ces couples affecte essentiellement les activités du périmètre restreint. En effet, quels que soient le nombre et l'âge des enfants, la différence de temps entre le périmètre étendu et le périmètre restreint du travail domestique reste relativement stable, autour d'un peu moins de 2 heures par jour.

Enfin, le tableau 5 montre également que les inégalités entre hommes et femmes dans la répartition des tâches sont plus grandes parmi les couples avec au moins trois enfants, l'arrivée du troisième enfant coïncidant plus souvent avec l'arrêt d'activité des mères.

Le revenu est aussi très lié au temps de travail domestique. Le tableau 6 met en évidence la corrélation entre temps de travail domestique et revenu : plus le niveau de vie s'élève, moins ce temps est important. Entre le premier et le dernier quintile, l'écart est d'environ 1h45 si on se réfère au périmètre étendu. Il s'allonge à 2 heures lorsque l'on s'intéresse au périmètre restreint. L'allocation de ce temps diffère avec le revenu : en proportion, les couples aisés se consacrent plus aux tâches du périmètre étendu qui comporte davantage d'activités de semi-loisir. Plusieurs explications peuvent être avancées. Les ménages les plus aisés peuvent faire sous-traiter certaines tâches domestiques, notamment les activités du périmètre restreint (comme le ménage ou la garde des enfants) qui sont plus facilement déléguables que celles de semi-loisir. De plus, des différences de niveau d'équipement en biens durables sont également susceptibles de diminuer le temps de travail domestique restreint (vaisselle, linge). L'étude des taux d'équipement en fonction des quintiles

de revenu (cf. annexe, tableau C) montre que le fait de posséder un lave-vaisselle est toujours particulièrement clivant entre les ménages les plus démunis (50,1 % des couples du premier quintile en possèdent) et les plus aisés (81,8 % pour le dernier quintile). Dans une moindre mesure, les ménages du premier quintile sont également moins susceptibles que les autres de posséder une automobile (91,3 % contre 95,8 %) ce qui peut impliquer une extension du temps de travail domestique consacré aux enfants, notamment pour les trajets.

Plus généralement, la catégorie socioprofessionnelle du couple est aussi liée au temps de travail domestique mais de façon très différenciée selon le statut d'activité du couple. Le tableau 7 nous renseigne sur la variation du temps de travail domestique en fonction de la catégorie socioprofessionnelle et de l'intensité de travail dans le couple. En ce qui concerne les couples bi-actifs à temps-plein, la quantité de travail domestique varie relativement peu avec la catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence du ménage : elle varie de 5h39 chez les indépendants à 6h03 chez les ouvriers et les cadres et professions libérales (soit un écart nettement inférieur à 10 %), en se référant au périmètre étendu. Sur le périmètre restreint, le temps de travail domestique selon la catégorie socioprofessionnelle diffère d'au plus 5 minutes.

Un gros plan sur les couples mono-actifs s'avère instructif : au sein de ce groupe de ménages, les disparités entre les catégories socioprofessionnelles se creusent. Ainsi, l'écart entre les couples dont le conjoint actif (très majoritairement l'homme) est cadre ou profession libérale et les couples dont le conjoint actif est ouvrier est de 1h54 sur le périmètre étendu du travail domestique (soit un écart de plus de 20 %). Par rapport à un couple bi-actif à temps plein de même catégorie socioprofessionnelle, un

Tableau 6
Temps de travail domestique du couple selon le niveau de vie

	1 ^{er} quintile Moins de 878 euros par mois	2 ^e quintile De 879 euros à 1 202 euros par mois	3 ^e quintile De 1 203 euros à 1 562 euros par mois	4 ^e quintile De 1 563 euros à 2 120 euros par mois	5 ^e quintile Plus de 2 121 euros par mois
Périmètre restreint	6h00	6h12	5h10	4h10	3h59
Périmètre étendu	7h33	8h25	6h55	5h55	5h46

Lecture : les couples ayant un revenu par unités de consommation de moins de 878 euros par mois consacrent 6h00 par jour au travail domestique restreint.

Champ : 2 995 couples de 18 à 60 ans avec au moins un conjoint en emploi.

Source : calcul des auteurs ; Insee, enquête Emploi du temps 2009-2010.

couple mono-actif dont la personne de référence est cadre ou profession libérale consacre 45 minutes de plus au travail domestique restreint. À l'inverse, cette différence approche les 3 heures chez les ouvriers. Cet écart suit globalement la hiérarchie de l'espace social : il est maximal chez les ouvriers, plus faible chez les indépendants et les professions intermédiaires et enfin minimal chez les cadres et les professions libérales. En conséquence, l'amplitude des disparités de temps de travail domestique en fonction du niveau d'activité des couples est variable le long de l'échelle sociale. La mono-activité n'a manifestement pas le même sens chez les cadres et chez les ouvriers. Ces résultats sont à mettre en parallèle avec ceux de Degenne *et al.* (2002) qui mettent en lumière à la fois un cumul et une diversité des activités plus large dans les catégories les plus dotées en capitaux (à la fois économiques et culturels). Ainsi, les cadres tendent à davantage minimiser le temps qu'ils consacrent aux activités domestiques au contraire des catégories les moins bien dotées dont la majorité des activités est concentrée au domicile. La mono-activité diminuant le temps contraint que constitue le travail marchand, elle aurait donc tendance à exacerber les différences d'activités entre les catégories selon leur dotation en capitaux.

Isoler l'effet de la mono-activité des autres caractéristiques sociodémographiques

Comme on l'a vu, les couples mono-actifs et les couples bi-actifs n'ont pas les mêmes caractéristiques sociodémographiques. Or ces dernières

sont plus ou moins liées au temps de travail domestique des couples : nombre d'enfants, présence d'enfants de moins de 3 ans, revenu du travail horaire du principal apporteur de ressources, statut marital, diplôme, âge moyen du couple, etc. Il est donc nécessaire de prendre en compte ces différences de structure sociodémographique pour isoler un lien plus direct, bien que non causal, entre mono-activité et temps de travail domestique.

Pour cela, la méthode qui paraît la plus adaptée est une décomposition de type Blinder-Oaxaca (Blinder, 1973 ; Oaxaca, 1973). Elle permet en effet de prendre en compte de façon plus systématique qu'une régression l'hétérogénéité de structure selon le statut d'activité du couple (cf. encadré 2).

La partie supérieure du tableau 8 présente les principaux résultats de cette décomposition : un ménage mono-actif fournit en moyenne 385 minutes (6h25) de travail domestique restreint par jour, alors que pour un ménage bi-actif, ce volume de travail représente 259 minutes (4h19). La différence entre les deux groupes est donc de 125 minutes (2h05). La partie expliquée par les différences de caractéristiques est de 52 minutes, soit 42 % de la différence. La partie inférieure du tableau nous apporte une réponse sur les caractéristiques en question. Les coefficients s'interprètent comme le nombre de minutes attribuables à la variable correspondante. La présence d'enfant en bas âge (22 minutes) et de plus de trois enfants (26 minutes) expliquent l'essentiel de l'écart constaté avec les ménages

Tableau 7
Temps de travail domestique du couple selon l'intensité de travail et la catégorie socioprofessionnelle du couple

PCS de la personne de référence	Périmètre	Couples bi-actifs à temps plein	Couples bi-actifs avec au moins un temps partiel	Couples mono-actifs
Indépendant	Restreint	4h15	4h09	6h28
	Étendu	5h39	5h27	8h18
Cadre et profession libérale	Restreint	4h15	4h53	4h59
	Étendu	6h03	6h34	7h30
Profession intermédiaire	Restreint	4h16	5h10	6h26
	Étendu	5h57	7h33	8h12
Employé	Restreint	4h18	3h54	-
	Étendu	5h55	5h17	-
Ouvrier	Restreint	4h20	5h07	7h15
	Étendu	6h03	7h08	9h26

Lecture : les couples bi-actifs à temps plein dont la personne de référence est indépendant consacrent 4h15 par jour au travail domestique restreint.

Champ : 2 995 couples de 18 à 60 ans avec au moins un conjoint en emploi.

Source : calcul des auteurs ; Insee, enquête Emploi du temps 2009-2010.

Encadré 2

LA MÉTHODE DE DÉCOMPOSITION DE BLINDER-OAXACA

Initialement utilisée pour comparer les différences de salaire entre hommes et femmes, la décomposition dite de Blinder-Oaxaca sépare ces différences en une partie expliquée par des différences de caractéristiques observées et une partie due à la différence de rendement des caractéristiques (donc non expliquée par l'écart des caractéristiques). Il s'agit ici de distinguer, dans la différence de temps domestique entre couples biactifs et couples mono-actifs, ce qui est lié aux différences des caractéristiques présentées précédemment et ce qui ne l'est pas. Ces couples présentant des caractéristiques sociodémographiques distinctes (nombre et âge des enfants, âge du couple, revenu, etc.), la décomposition de Blinder-Oaxaca consiste à prédire ce que serait le temps domestique des couples mono-actifs, compte tenu de leurs

caractéristiques, si ces derniers avaient les mêmes comportements que les couples biactifs¹. À titre d'exemple, on calcule le surcroît de temps domestique des mono-actifs imputable au seul fait qu'ils ont plus fréquemment des enfants en bas âge, dans l'hypothèse où cette présence d'enfants en bas âge aurait chez ces couples le même effet que celui qui est constaté chez les couples bi-actifs. La partie qui reste inexpliquée s'interprète alors comme la différence de comportement des couples uniquement imputable au fait d'être mono plutôt que bi-actif, à caractéristiques sociodémographiques identiques.

1. C'est-à-dire en utilisant les mêmes coefficients que ceux obtenus à partir de la régression sur les couples biactifs.

Tableau 8
Décomposition Blinder-Oaxaca des écarts de temps du temps domestique des couples

	Périmètre restreint		Périmètre étendu	
Couples mono-actifs	384,84***	(12,74)	509,61***	(13,65)
Couples bi-actifs à temps plein	259,23***	(5,00)	359,87***	(6,61)
Différence	125,61***	(13,68)	149,74***	(15,17)
Expliquée	52,45***	(9,88)	55,21***	(11,67)
Inexpliquée	73,16***	(13,10)	94,53***	(15,15)
Différence expliquée				
Log du revenu du travail horaire	0,13	(0,33)	- 0,33	(0,61)
Âge moyen du couple	0,71	(0,82)	1,47	(1,41)
Statut matrimonial				
<i>Mariage</i>	<i>Réf.</i>		<i>Réf.</i>	
PACS	- 0,74	(0,63)	- 0,82	(0,79)
Concubinage	0,15	(0,86)	- 0,44	(1,02)
Diplôme de la conjointe				
<i>Inférieur au baccalauréat</i>	<i>Réf.</i>		<i>Réf.</i>	
Bac à Bac+2	0,71	(1,14)	- 0,94	(1,43)
Supérieur à Bac+2	2,23	(2,03)	- 0,18	(2,57)
Diplôme du conjoint				
<i>Inférieur au baccalauréat</i>	<i>Réf.</i>		<i>Réf.</i>	
Bac à Bac+2	3,42**	(1,51)	4,41**	(2,01)
Supérieur à Bac+2	- 0,10	(0,72)	0,74	(0,98)
Nombre d'enfants mineurs dans le ménage				
<i>Pas d'enfants</i>	<i>Réf.</i>		<i>Réf.</i>	
1 enfant	- 4,40**	(1,79)	- 4,58**	(2,04)
2 enfants	0,61	(3,00)	0,71	(3,47)
3 enfants ou plus	25,64***	(5,97)	26,34***	(6,64)
Au moins un enfant de moins de 3 ans	21,71***	(5,32)	27,50***	(6,68)

Lecture : *** indique que le coefficient est significatif à 1 %, ** à 5 % et * à 10 %. Variables de contrôle supplémentaires: taille d'unité urbaine, Zeat, résidence en maison, vague de collecte, type de carnet (semaine/week-end ; caractère exceptionnel de la journée). La différence de temps domestique restreint entre couples bi-actifs à temps plein et couples mono-actifs est de 125 minutes par jour. 52 minutes sont expliquées par les différences de caractéristiques, 73 minutes ne sont pas expliquées par ces caractéristiques.

Champ : 2 995 couples de 18 à 60 ans avec au moins un conjoint en emploi.

Source : calcul des auteurs ; Insee, enquête Emploi du temps 2009-2010.

bi-actifs. Finalement, sur les 2h05 de différence de travail domestique, il reste donc 73 minutes inexpliquées. Un ménage mono-actif effectue donc, à caractéristiques similaires des couples bi-actifs, en moyenne 1h13 de plus de travail domestique restreint par jour qu'un ménage bi-actif à temps plein⁴.

Concernant le périmètre étendu du travail domestique, les couples mono-actifs en font 149 minutes (2h29) supplémentaires. La partie expliquée par les caractéristiques est de 55 minutes (37 % de la différence). À caractéristiques égales à celles des couples bi-actifs, les couples mono-actifs consacrent donc 1h35 minutes de plus au travail domestique étendu. Le surcroît de ce travail domestique sur le périmètre étendu est finalement très peu expliqué par des différences de caractéristiques entre couples bi-actifs et couples mono-actifs.

Cette différence de près d'1h15 entre des couples bi-actifs à temps plein et les couples mono-actifs correspond à une différence moyenne. Or on peut se demander si cet effet de la mono-activité est le même pour l'ensemble des couples : par exemple, le surcroît de travail domestique des couples mono-actifs par rapport aux couples bi-actifs est-il le même pour les couples sans enfants et pour les couples avec enfants ? Pour étudier cette hétérogénéité éventuelle de l'effet de la mono-activité, nous effectuons plusieurs régressions, en ajoutant des termes d'interaction (cf. tableau 9).

Avant d'intégrer ces termes d'interaction, nous mettons en œuvre une régression simple qui servira de point de comparaison (modèle 1). Cette régression permet par ailleurs d'évaluer les effets propres de certaines caractéristiques sur le temps domestique des couples, à statut d'activité donné. De façon cohérente avec les statistiques descriptives, le nombre d'enfants et la présence d'un enfant de moins de 3 ans ont des effets importants et très significatifs sur le temps de travail domestique restreint. Avoir un enfant augmente le temps de travail domestique d'une heure et un second enfant de 40 minutes supplémentaires. La présence d'un enfant de moins de 3 ans augmente le temps de travail domestique de 2 heures. L'effet du revenu horaire du travail du principal apporteur de ressources n'est pas significatif. Le statut marital non plus ne semble pas avoir d'effet alors que l'âge moyen du couple augmente le temps domestique. De façon plus surprenante, le diplôme de la femme ne semble pas avoir d'effet alors que celui de l'homme est très significatif. On aurait pu en

effet s'attendre à ce que le diplôme de la femme ait une relation plus marquée avec le temps domestique étant donné que c'est la femme qui effectue majoritairement les tâches domestiques dans le couple.

En ce qui concerne l'effet de la mono-activité sur le temps domestique restreint du couple, le modèle 1 confirme les résultats obtenus avec la décomposition Blinder-Oaxaca puisque cet effet est ici estimé à 1h16. Les couples bi-actifs avec au moins un conjoint à temps partiel font eux aussi davantage de travail domestique que les couples bi-actifs avec les deux conjoints à temps plein. Si cet effet est significatif, il reste relativement faible puisqu'il est de 19 minutes par jour.

Le deuxième modèle introduit des variables d'interaction entre la mono-activité et le nombre d'enfants mais celles-ci ne sont pas significatives, ce qui suggère que la mono-activité a un impact similaire sur le temps de travail domestique quel que soit le nombre d'enfant.

Dans le troisième modèle, des variables d'interactions avec le diplôme sont introduites. On peut voir que la mono-activité n'a pas du tout le même impact selon le diplôme de l'homme. Pour les plus diplômés, la mono-activité ajoute peu de travail domestique (95-74 = 21 minutes) alors que pour les moins diplômés la mono-activité entraîne un surcroît de travail domestique de 95 minutes. Cela apparaissait déjà dans l'analyse descriptive du temps de travail domestique par catégorie socioprofessionnelle⁵. La mono-activité n'a pas le même impact en termes de travail domestique, et probablement pas le même sens chez les plus diplômés que chez les moins diplômés. Pour les moins diplômés, ceux qui ont aussi les revenus les plus faibles, la mono-activité est associée à plus de tâches domestiques. C'est pour eux que le modèle de spécialisation entre travail domestique et travail marchand à la Becker (1981) est probablement le plus pertinent. Pour les plus diplômés, la mono-activité est sûrement un choix moins contraint. Degenne *et al.* (1998) soulignent qu'en termes de production domestique, il y a trois choix : faire, faire faire, ne pas faire. Ne pas faire concerne surtout les moins aisés et témoignerait d'une contrainte (de temps et/ou d'argent). La mono-activité

4. Une décomposition similaire est présentée en annexe, tableau D, pour les couples bi-actifs à temps partiel.

5. Une régression similaire utilisant la catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence à la place du diplôme montre un effet fortement négatif des couples mono-actifs de catégorie cadre et profession libérale.

Tableau 9
Effet des caractéristiques des couples sur le temps de travail domestique restreint

	Modèle 1	Modèle 2		Modèle 3	
			Interaction avec la mono-activité		Interaction avec la mono-activité
Statut d'activité du couple					
<i>Bi-activité à temps plein</i>	Réf.	Réf.		Réf.	
Mono-activité	75,54*** (13,21)	75,17*** (19,94)		95,02*** (21,21)	
Biactivité à temps partiel	19,45* (10,04)	19,36* (10,06)		19,40* (10,00)	
Log du revenu du travail horaire du principal	- 11,91 (8,73)	- 12,40 (8,67)		- 11,30 (8,78)	
Âge moyen du couple	1,29** (0,59)	1,29** (0,60)		1,29** (0,60)	
Statut matrimonial					
<i>Mariage</i>	Réf.	Réf.		Réf.	
PACS	25,75 (20,03)	26,19 (20,11)		24,96 (20,17)	
Concubinage	0,32 (9,66)	0,42 (9,74)		- 0,08 (9,68)	
Diplôme de la conjointe					
<i>Inférieur au baccalauréat</i>	Réf.	Réf.		Réf.	
Bac à Bac+2	2,13 (10,04)	2,07 (10,11)		2,76 (10,07)	
Supérieur à Bac+2	- 5,27 (12,46)	- 5,66 (12,48)		- 6,06 (12,40)	
Diplôme du conjoint					
<i>Inférieur au baccalauréat</i>	Réf.	Réf.		Réf.	
Bac à Bac+2	- 24,73*** (9,34)	- 25,10*** (9,34)		- 17,57* (9,68)	- 59,19** (28,43)
Supérieur à Bac+2	5,69 (12,34)	5,45 (12,34)		15,97 (12,79)	- 74,26*** (28,25)
Nombre d'enfants mineurs dans le ménage					
<i>Pas d'enfants</i>	Réf.	Réf.		Réf.	
1 enfant	57,06*** (10,15)	54,12*** (10,38)	19,89 (33,51)	53,98*** (10,39)	23,16 (33,10)
2 enfants	98,64*** (10,81)	98,77*** (10,95)	0,38 (37,23)	97,75*** (10,96)	2,44 (36,98)
3 enfants ou plus	139,23*** (14,50)	139,92*** (16,60)	2,54 (34,45)	139,24*** (16,60)	- 0,04 (33,99)
Au moins un enfant de moins de 3 ans	122,69*** (13,69)	128,19*** (14,78)	- 19,85 (31,52)	127,26*** (14,77)	- 19,78 (31,52)
Constante	142,70*** (31,65)	143,33*** (31,61)		136,13*** (31,89)	

Lecture : *** indique que le coefficient est significatif à 1 %, ** à 5 % et * à 10 %. Variables de contrôle supplémentaires: taille d'unité urbaine, Zeat, résidence en maison, vague de collecte, type de carnet (semaine/week-end ; caractère exceptionnel de la journée).

(Modèle 1) Le fait d'être un couple mono-actif plutôt qu'un couple bi-actif à temps plein augmente le temps domestique restreint de 75 minutes, toutes choses égales par ailleurs.

(Modèles 2 et 3) Le fait d'être un couple mono-actif plutôt qu'un couple bi-actif augmente le temps domestique restreint de 95 minutes lorsqu'il n'y a pas d'enfant et que le diplôme de l'homme est inférieur au bac, toutes choses égales par ailleurs. Cet effet est de 95-59 = 36 minutes lorsqu'il n'y a pas d'enfant et que le diplôme de l'homme est de niveau bac/bac+2, toutes choses égales par ailleurs.

Champ : 2 995 couples de 18 à 60 ans avec au moins un conjoint en emploi.

Source : calcul des auteurs ; Insee, enquête Emploi du temps 2009-2010.

déplace cette contrainte (plus de temps, moins d'argent), ce qui se traduit par une forte hausse du temps de travail domestique. Mais ce déplacement dépend aussi de la contrainte financière, moins forte pour les plus diplômés pour lesquels l'arbitrage entre faire et faire faire reste possible.

Les couples mono-actifs « font-ils » au lieu de « faire faire » ?

La première question qui se pose à la suite de ces résultats est de savoir si ce surcroît de travail domestique entre les couples bi-actifs et les couples mono-actifs est lié au fait que les couples bi-actifs font faire une partie de ce travail en achetant des services dans la sphère marchande alors que les couples mono-actifs les font eux-mêmes. Il n'est pas possible de répondre de façon précise à cette question avec l'enquête *Emploi du temps*. Cependant,

quelques éléments sont mobilisables comme le fait de rémunérer une personne pour les tâches ménagères ou la garde d'enfant. Le tableau 10 présente les résultats de régressions logistiques sur ces deux variables. On remarque que les couples mono-actifs ont plus de 3 fois moins souvent⁶ recours à une aide rémunérée pour les tâches ménagères et, lorsqu'ils ont des enfants, plus de 8 fois moins souvent recours à une garde rémunérée que les couples bi-actifs à temps plein, toutes choses égales par ailleurs. Il se peut qu'il en soit de même pour d'autres substituts au travail domestique. C'est le cas par exemple du pressing, de la commande de plats préparés ou encore de la livraison de courses (cf. annexe, tableau E). Les couples mono-actifs y ont entre 40 % et 60 % de moins recours que les couples

6. L'odds ratio indiquant 0,29 signifie que la probabilité pour un couple mono-actif d'avoir une aide rémunérée pour les tâches ménagères est multipliée par 0,29 par rapport à la même probabilité pour un couple bi-actif.

Tableau 10
Analyse statistique du recours à des services rémunérés (régressions logistiques)

	Aide rémunérée pour les tâches ménagères	Aide rémunérée à la garde d'enfant
Statut d'activité du couple		
<i>Bi-activité à temps plein</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
Mono-activité	0,29***	0,12***
Bi-activité à temps partiel	0,45**	0,86
Log du revenu du travail horaire du principal	2,47***	1,33*
Âge moyen du couple	1,07***	0,88***
Statut matrimonial		
<i>Mariage</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
PACS	0,44	1,05
Concubinage	0,61	0,78
Diplôme de la conjointe		
<i>Inférieur au baccalauréat</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
Bac à Bac+2	1,86**	1,36
Supérieur à Bac+2	5,45***	1,84***
Diplôme du conjoint		
<i>Inférieur au baccalauréat</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
Bac à Bac+2	2,01**	1,33
Supérieur à Bac+2	2,67***	2,40***
Nombre d'enfants mineurs dans le ménage		
<i>Pas d'enfants</i>	<i>Réf.</i>	-
1 enfant	2,35***	<i>Réf.</i>
2 enfants	2,60***	1,63***
3 enfants ou plus	3,62***	1,40
Au moins un enfant de moins de 3 ans	1,28	2,88***

Lecture : odds ratio ; *** indique que le coefficient est significatif à 1 %, ** à 5 % et * à 10 %. Variables de contrôle supplémentaires : taille d'unité urbaine, Zeat, résidence en maison, vague de collecte. Le fait d'être un couple mono-actif plutôt qu'un couple bi-actif à temps plein multiplie par 0,29 les chances d'avoir recours à une aide rémunérée pour les tâches ménagères, toutes choses égales par ailleurs. Champ : 2 995 ménages de couples de 18 à 60 ans avec au moins un conjoint en emploi. Seuls les couples avec au moins un enfant sont pris en compte dans la régression sur l'aide rémunérée à la garde d'enfant. Source : calcul des auteurs ; Insee, enquête Emploi du temps 2009-2010.

bi-actifs à temps plein. Pour pouvoir conclure en termes de différence de niveau de vie, ce travail mérite donc d'être complété par une analyse du budget, à revenu égal, des ménages mono-actifs et bi-actifs. En exploitant l'enquête *Budget des familles*, Allègre et Martin (2015) montrent que, toutes choses égales par ailleurs, les couples mono-actifs dépensent en moyenne environ 2 000 euros de moins par an que les ménages bi-actifs.

Que font les couples mono-actifs du temps gagné ?

Une seconde question soulevée par ces résultats concerne l'emploi du temps des personnes inactives. Le temps de travail domestique supplémentaire des couples mono-actifs apparaît finalement relativement faible par rapport au surcroît de temps libéré par un temps de travail divisé à peu près par deux par rapport aux couples où les deux conjoints travaillent à temps plein dans la sphère marchande. On peut alors se demander quelles sont les activités qui occupent ce temps libéré. Le tableau 11 montre qu'en moyenne sur l'ensemble des jours de la semaine (y compris le week-end), les femmes inactives des couples mono-actifs ont 4h30 de temps libre supplémentaires par rapport aux femmes actives à temps plein. Ce temps libre supplémentaire est consacré pour plus d'une heure aux loisirs et notamment au temps passé devant la télévision ou l'ordinateur. 28 minutes de plus sont consacrées aux besoins physiologiques et soins personnels (sommeil, hygiène, repas). Finalement, sur les 5 heures de temps

libre supplémentaires, plus de la moitié est consacrée au temps domestique et le reste à l'ensemble des autres activités. Les hommes vivant avec une femme inactive en profitent pour s'impliquer un peu moins dans le travail domestique restreint (- 18 minutes). Ils augmentent également leur temps passé devant un écran ainsi que celui consacré aux besoins physiologiques. Dans une moindre mesure, on retrouve les mêmes résultats pour les couples bi-actifs à temps partiel : compensation du temps de travail domestique des hommes, temps de loisirs des femmes plus important (notamment plus de temps passé devant un écran). En revanche, le temps dévolu aux besoins physiologiques des couples bi-actifs à temps partiel est le même que dans les couples bi-actifs à temps plein et celui consacré aux activités de sociabilité est moindre que pour les couples bi-actifs à temps plein.

* *
*

Après contrôle des caractéristiques propres des couples mono-actifs (revenus plus faibles, plus d'enfants à charge, etc.), nous avons montré que les couples mono-actifs consacrent 1h13 par jour de plus au périmètre restreint des tâches domestiques que les couples bi-actifs avec deux conjoints à temps plein.

D'un côté, ce temps de travail domestique peut être considéré comme faible par rapport au temps dégagé par la mono-activité. Mais d'un autre côté, pour donner un ordre de grandeur, si on valorise cet écart au SMIC horaire net,

Tableau 11
Usages du temps selon l'intensité de travail dans le couple

	Couples bi-actifs à temps plein			Couples bi-actifs avec au moins un temps partiel			Couples mono-actifs			Différence mono-actif/bi-actif		
	Total	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total	H	F
Travail domestique restreint	259	77	182	287	74	213	385	59	326	126	- 18	144
Travail domestique étendu	101	59	42	113	62	51	125	63	62	24	4	20
Temps physiologique	1360	668	692	1360	671	689	1401	681	720	41	13	28
Travail, formation	654	366	288	612	381	231	380	364	16	- 274	- 2	- 272
Loisirs hors écran	129	68	61	134	63	71	139	60	79	10	- 8	18
Loisirs écran	214	123	91	230	124	106	278	141	137	64	18	46
Sociabilité	79	36	43	69	31	38	93	39	54	14	3	11
Trajet (1)	84	43	41	75	34	41	79	33	46	- 5	- 10	5

1. Hors domicile-travail et lié aux enfants.

Lecture : les couples bi-actifs à temps plein consacrent en moyenne 259 minutes (4h19) par jour au périmètre restreint des tâches domestiques. Alors que l'homme y consacre 1h17, la femme y consacre 3h02.

Champ : 2 995 couples de 18 à 60 ans avec au moins un conjoint en emploi.

Source : calcul des auteurs ; Insee, enquête Emploi du temps 2009-2010.

les ménages mono-actifs bénéficieraient d'un surplus de production domestique équivalent à 3 700 euros annuels, ce qui est loin d'être négligeable. Donner à la production domestique un équivalent monétaire ne va pas de soi : remarquons toutefois que valoriser les heures de travail domestique au SMIC horaire net constitue le plus souvent une borne basse⁷.

Cependant, la mono-activité ne constitue pas une situation homogène. Selon la situation sociale du couple, l'utilisation du temps libre dégagé par l'absence d'activité marchande n'est pas la même. La valorisation du temps de loisirs n'est certainement pas la même non plus,

7. Par exemple, Roy (2012) utilise le SMIC net, le SMIC super-brut, et le salaire spécialisé super-brut (qui correspond au coût d'une assistante maternelle pour les heures de garde d'enfant, d'une femme de ménage pour les heures de ménage...). Pour une discussion sur les différentes méthodes de valorisation, voir Roy (2011).

que ce soit entre couples mono-actifs et couples bi-actifs ou au sein des couples mono-actifs. Tous ces éléments rendent d'autant plus difficile le passage de l'analyse des différences de temps de travail – marchand et non marchand – qui est l'objet de la présente étude à l'analyse des différences de niveau de vie.

Pour conclure, soulignons que la décision de mono-activité au sein du couple, considérée jusqu'ici comme exogène, mériterait une étude plus approfondie. En particulier, les temps de travail marchand et de travail domestique relèvent le plus souvent de décisions simultanées pour un même individu et au sein du couple. L'effet estimé ici de la mono-activité sur le travail domestique ne peut donc pas être interprété comme un impact causal : les données présentées doivent seulement être interprétées comme des éléments d'une analyse descriptive des inégalités entre couples selon leur intensité de travail. □

BIBLIOGRAPHIE

Allègre G. et Martin H. (2015), « Enquête sur le trésor caché des couples mono-actifs », *Document de travail OFCE*, n° 2015-08.

Becker G. (1981), *A Treatise on the Family*, Cambridge, MA: Harvard University Press.

Blinder A. (1973), « Wage Discrimination: Reduced Form and Structural Estimates », *Journal of Human Resources*, vol. 8, n° 4, pp. 436-455.

Caillavet F. (1998), « La production domestique des femmes réduit l'inégalité des revenus familiaux », *Économie et statistique*, n° 311, pp. 75-89.

Chadeau A. et Fouquet A. (1981), « Peut-on mesurer le travail domestique? », *Économie et statistique*, n° 136, pp. 29-42.

CNIS (2007), Rapport du groupe de travail « Niveaux de vie et inégalités sociale », Freyssinet J. (Pdt).

Degenne A., Grimler G., Lebaux M.-O. et Lemel Y. (1998), « La production domestique atténue-t-elle la pauvreté ? », *Économie et statistique*, n° 308-310, pp. 159-186.

Degenne A., Lebeaux M.-O. et Marry C. (2002), « Les usages du temps : cumuls d'activités et rythmes de vie », *Économie et statistique*, n° 352-353, pp. 81-99.

Kaufmann J.-C. (1992), *La trame conjugale. Analyse du couple par son linge*, Paris, Nathan.

Oaxaca R. (1973), « Male-Female Wage Differentials in Urban Labor Markets », *International Economic Review*, vol. 14, n° 3, pp. 693-709.

Ponthieux S. et Schreiber A. (2006), « Dans les couples de salariés, la répartition du travail domestique reste inégale », *Données sociales – La société française édition 2006*, Insee.

Ricroch L. et Roumier B. (2011), « Depuis 11 ans, moins de tâches ménagères, plus d'Internet », *Insee Première*, n° 1377.

Reid M. (1934), *Economics of household production*, New York, John Wiley & Sons, Inc.

Roy D. (2011), « La contribution du travail domestique au bien-être matériel des ménages : une quantification à partir de l'enquête *Emploi du Temps* », *Document de travail Insee*, n° F1104.

Roy D. (2012), « Le travail domestique : 60 milliards d'heures en 2010 », *Insee Première*, n° 1423.

Stiglitz J., Sen A. et Fitoussi J.-P. (2009), Rapport de la Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social, La documentation française.

Zarca B. (1990), « La division du travail domestique. Poids du passé et tensions au sein du couple », *Économie et statistique*, n° 228, pp. 29-40.

ANNEXE

Tableau A
Les activités domestiques dans l'enquête *Emploi du temps*

Activités retenues	Nomenclature d'activité de l'enquête <i>Emploi du temps</i>
Cuisine	préparation et cuisson des aliments, épluchage
Vaisselle	lavage, rangement de la vaisselle, débarrasser ; mettre la table
Ménage	rangement des courses ; rangement et nettoyage extérieur ; ménage et rangement intérieur ; autres activités d'entretien de la maison
Linge	lavage du linge ; repassage ; rangement du linge
Gestion du ménage	faire ses comptes, courrier administratif ; recours aux services administratifs
Soins aux enfants du ménage	s'occuper d'enfants de son ménage ; accompagner un enfant de son ménage, l'attendre ; soins médicaux aux enfants de son ménage ; surveillance des devoirs et leçons ; trajets liés aux enfants
Soins aux enfants et adultes d'autres ménages	s'occuper d'enfants pour un autre ménage ; soins aux adultes d'un autre ménage
Autres tâches	chauffage, eau ; déménagement ; s'occuper des animaux domestiques ; soins aux adultes de son ménage ; accompagner, tenir compagnie à un adulte de son ménage ; autres aides à un membre adulte de son ménage ; autres activités domestiques
Courses	achats de biens de consommation, shopping ; achats de services marchands
Jardinage	jardinage ; cueillette de baies et plantes
Bricolage	gros travaux de construction ; aménagement et décoration de la maison ; entretien et réparation d'objets ; réparations et travaux d'entretien relatifs aux voitures, 2 roues et bateaux ; programmation, installation, réparation d'ordinateurs
Couture	couture, tricot, crochet, cirage et lavage des chaussures
Jeux et loisirs avec les enfants du ménage	autres : bisous, câlins, gronderies... à un enfant de son ménage ; conversations, lectures non scolaires ; jeux et activités

Tableau B
**Temps de travail domestique détaillé par activités selon la présence d'enfant(s) mineur(s)
dans le ménage et le statut d'activité du couple**

En minutes

		Couples bi-actifs à temps plein	Couples bi-actifs avec au moins un temps partiel	Couples mono-actifs
Cuisine	Sans enfants	62	65	89
	Avec enfants	60	65	80
Vaisselle	Sans enfants	20	20	26
	Avec enfants	21	27	35
Ménage	Sans enfants	53	64	90
	Avec enfants	60	70	93
Linge	Sans enfants	23	21	27
	Avec enfants	25	29	31
Gestion du ménage	Sans enfants	15	10	7
	Avec enfants	12	12	12
Soins aux enfants du ménage	Sans enfants	4	4	14
	Avec enfants	116	126	185
Soins aux enfants et adultes d'autres ménages	Sans enfants	3	3	3
	Avec enfants	2	3	2
Autres tâches domestiques	Sans enfants	12	5	12
	Avec enfants	6	7	7
Courses	Sans enfants	38	35	45
	Avec enfants	38	39	49
Jardinage	Sans enfants	18	22	26
	Avec enfants	13	18	11
Bricolage	Sans enfants	31	25	38
	Avec enfants	29	32	34
Couture	Sans enfants	2	6	6
	Avec enfants	1	1	2
Jeux et loisirs avec les enfants du ménage	Sans enfants	3	5	8
	Avec enfants	26	30	34

Lecture : Les couples biactifs à temps plein sans enfants de moins de 18 ans consacrent 62 minutes en moyenne par jour à faire la cuisine. Ce temps est de 60 minutes lorsque le couple a au moins un enfant de moins de 18 ans.

Champ : 2 995 couples de 18 à 60 ans avec au moins un conjoint en emploi.

Source : calcul des auteurs ; Insee, enquête Emploi du temps 2009-2010.

Tableau C
Taux d'équipement du ménage en fonction du revenu

En %

	1 ^{er} quintile Moins de 878 euros par mois	2 ^e quintile De 879 euros à 1 202 euros par mois	3 ^e quintile De 1 203 euros à 1 562 euros par mois	4 ^e quintile De 1 563 euros à 2 120 euros par mois	5 ^e quintile Plus de 2 121 euros par mois
Four à micro-ondes	92,2	92,8	93,0	93,3	90,5
Lave vaisselle	50,1	63,1	71,2	73,7	81,8
Congélateur	99,6	94,9	98,8	99,4	99,7
Lave linge	99,1	96,4	99,0	95,3	97,5
Automobile	91,3	96,3	98,4	97,9	95,8

Lecture : 92,2 % des ménages ayant un revenu par unités de consommation de moins de 878 euros par mois possèdent un four à micro-ondes.

Champ : 2 995 couples de 18 à 60 ans avec au moins un conjoint en emploi.

Source : calcul des auteurs ; Insee, enquête Emploi du temps 2009-2010.

Tableau D
Décomposition Blinder-Oaxaca sur le temps domestique restreint des couples biactifs à temps partiel

	Par rapport aux couples biactifs à temps plein		Par rapport aux couples mono-actifs	
Couples biactifs à temps partiel	287,22***	(9,26)	287,22***	(9,27)
Couples de référence	259,23***	(5,00)	384,84***	(12,74)
Différence	27,99**	(10,53)	- 97,62***	(15,76)
Expliquée	7,88	(5,48)	- 39,54***	(10,77)
Inexpliquée	20,11**	(9,67)	- 58,08***	(14,28)
Différence expliquée				
Log du revenu du travail horaire	- 2,32	(1,73)	- 2,79	(2,34)
Âge moyen du couple	0,80	(0,77)	- 0,44	(3,08)
Statut matrimonial				
<i>Mariage</i>	<i>Réf.</i>		<i>Réf.</i>	
PACS	- 0,40	(0,51)	0,08	(0,36)
Concubinage	- 0,10	(0,27)	2,87	(2,08)
Diplôme de la conjointe				
<i>Inférieur au baccalauréat</i>	<i>Réf.</i>		<i>Réf.</i>	
Bac à Bac+2	- 0,03	(0,52)	1,39	(1,46)
Supérieur à Bac+2	1,06	(1,20)	2,21	(1,53)
Diplôme du conjoint				
<i>Inférieur au baccalauréat</i>	<i>Réf.</i>		<i>Réf.</i>	
Bac à Bac+2	0,89	(0,69)	- 3,05	(1,88)
Supérieur à Bac+2	- 0,01	(0,51)	- 1,43	(1,34)
Nombre d'enfants mineurs dans le ménage				
<i>Pas d'enfants</i>	<i>Réf.</i>		<i>Réf.</i>	
1 enfant	- 0,94	(1,67)	8,63*	(4,67)
2 enfants	7,28**	(3,38)	9,64	(6,41)
3 enfants ou plus	- 1,48	(2,52)	- 37,47***	(8,50)
Au moins un enfant de moins de 3 ans	2,43	(3,05)	- 12,91***	(4,79)

Lecture : *** indique que le coefficient est significatif à 1 %, ** à 5 % et * à 10 %.; variables de contrôle supplémentaires : taille d'unité urbaine, zeat, résidence en maison, vague de collecte, type de carnet (semaine/week-end ; caractère exceptionnel de la journée).

La différence de temps domestique restreint entre couples biactifs à temps partiel et couples biactifs à temps plein est de 28 minutes par jour. 8 minutes sont expliquées par les différences de caractéristiques décrites dans la partie inférieure du tableau, 20 minutes ne sont pas expliquées par ces caractéristiques.

Champ : 2 995 ménages de couples de 18 à 60 ans avec au moins un conjoint en emploi.

Source : calcul des auteurs; Insee, enquête Emploi du temps 2009-2010.

Tableau E
Régression logistique sur le recours à certains services rémunérés

	Le ménage a parfois recours au pressing	Le ménage a parfois recours à la commande et à la livraison de plats cuisinés	Le ménage a parfois recours à la livraison de courses
Statut d'activité du couple			
<i>Biactivité à temps plein</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
Mono-activité	0,62**	0,42***	0,51**
Biactivité à temps partiel	0,88	0,65**	0,97
Log du revenu du travail horaire du principal	2,57***	1,47***	1,10
Âge moyen du couple	1,03***	0,96***	1,02*
Statut matrimonial			
<i>Mariage</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
PACS	0,61**	0,97	0,67
Concubinage	0,66***	0,93	0,78
Diplôme de la conjointe			
<i>Inférieur au baccalauréat</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
Bac à Bac+2	1,18	1,37*	0,88
Supérieur à Bac+2	1,65***	1,62**	0,73
Diplôme du conjoint			
<i>Inférieur au baccalauréat</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
Bac à Bac+2	1,24	0,90	1,61**
Supérieur à Bac+2	1,51**	0,88	2,50***
Nombre d'enfants mineurs dans le ménage			
<i>Pas d'enfants</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
1 enfant	0,57***	0,88	1,35
2 enfants	0,67***	0,77	2,08***
3 enfants ou plus	0,42***	1,07	1,99**
Au moins un enfant de moins de 3 ans	1,63***	1,11	0,83

Lecture : odds ratio ; *** indique que le coefficient est significatif à 1 %, ** à 5 % et * à 10 % ; variables de contrôle supplémentaires : taille d'unité urbaine, Zeat, résidence en maison, vague de collecte.

Le fait d'être un couple mono-actif plutôt qu'un couple biactif à temps plein multiplie par 0,62 les chances d'avoir parfois recours au pressing, toutes choses égales par ailleurs.

Champ : 2 995 ménages de couples de 18 à 60 ans avec au moins un conjoint en emploi.

Source : calcul des auteurs; Insee, enquête Emploi du temps 2009-2010.